



Département
De la Côte d'or

Canton Beaune-Sud

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

PRESENTS : SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, FLAJOLLET Elisabeth
MARCHETTO Jocelyn, CAIRE Marie-Christine
PATRIARCHE Joël, MARTINS Antonio, POLETTE François, BOUTELLER Martine

Absents excusés : DUBUET Nathalie a donné pouvoir à FLAJOLLET Elisabeth
LAPALUS Patrick

Secrétaire de Séance : EYMANN Alain

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 17 mars 2022 :

- Convention de paiement
- Collecteur de tri verre : dépôt de plainte suite au dépôt sauvage d'ordures
- Chemin piétonnier
- Guerre en UKRAINE : Monsieur Le Maire a rappelé les organismes qui viennent en aide aux Ukrainiens

2°) Délibérations

- Suite à la décision de procéder à l'agrandissement du verger actuel, le Conseil Municipal a délibéré afin de faire une demande de subvention auprès du Conseil Régional.
 - Fonds de concours : c'est le Service Autorisations du Droit des Sols (ADS) à la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud (CABCS) qui a la charge de l'instruction des documents d'urbanisme. Concernant l'année 2021 pour Tilly, 25 dossiers ont été instruits pour un coût total de 3 159.94€. En conséquence, la commune peut prétendre à un fonds de concours de 1 113.22€.
- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord.

3°) Sécurité RD 18

Lors du dernier Conseil Municipal, le conseil avait étudié les trois scénarios pour sécuriser la RD 18. A la suite des différents échanges avec les services du Conseil Départemental de Côte-d'Or et de l'avis technique qui a été émis par ces derniers, nous pouvons lancer notre projet avec une vitesse limitée à 50 km/h, avec le remplaçant du régime de priorité de la Rue Robarde sur la RD 18 par un STOP. Les automobilistes sortant de la Rue Robarde devront s'arrêter avant de s'engager sur la RD 18. Il a été convenu d'organiser un rendez-vous avec le bureau d'études ARTELIA et la Communauté d'agglomération.

Quant au projet de voie douce Tilly/Bligny, il a été présenté en Mairie à Monsieur Quinet 1er Vice-Président, en charge des Multi-Mobilités à la CABCS. Prévoir de définir une enveloppe budgétaire pour la réalisation de ces travaux.

4°) Parole aux responsables de commission

- Commande Coq pour le clocher : Coq Gaulois : 1050€ (commande à valider)
Location de nacelle : 750€

- Construction bâtiment annexe à la Mairie : la société QUALICONSLT a effectué des prélèvements pour la détection d'amiante dans le bâtiment de la Mairie. Les travaux du bâtiment sont sous le contrôle de la Plate-forme ressource
- City Park : le traçage sera effectué d'ici la fin du mois. Certains conseillers craignent de retrouver ce lieu en mauvais état après le passage des gens du voyage. Peut-être sécuriser la zone en installant des caméras (demander un devis à CITEOS)
- Prévoir l'achat de tables en béton pour les installer vers le City Park (4 tables avec des bancs et 4 poubelles)
- L'A.T.L. organise une chasse à l'œuf samedi 16 avril 2022 pour les enfants de TAILLY
- La plantation des fleurs aura lieu le samedi 14 mai 2022 à 9 h 30
- Deux arbres ont été plantés

5°) Tour de garde pour le deuxième tour des présidentielles

Vu au précédent Conseil Municipal

6°) Inauguration du City Park

Monsieur le Maire propose l'inauguration le jour de la fête de la Saint Fiacre, soit le dimanche 4 septembre 2022.

7°) Eglise toiture

Prévoir la réparation de la moraine du toit de l'église et du presbytère.
Risques d'infiltrations.

8°) Questions Diverses

- Problème rencontré avec les chiens aux étangs, un habitant de TAILLY a été mordu.
- Formation pour les produits phytosanitaires : Monsieur François POLETTE se propose pour suivre la formation. Monsieur Le Maire propose de solliciter Madame Solène DUBUISSON, Conseillère à Corcelles-les-Arts qui travaille chez FREDON organisme de formation certifié afin d'obtenir rapidement des dates de formation. Transmettre un mail à la Mairie de CORCELLES-LES-ARTS.
- Trop de camions passent sur la RD 18
- Sur la gauche après les étangs en direction de DEMIGNY en face la ferme de Répand, beaucoup de véhicules sont stationnés.
- Rivière : Sous le pont, il y a beaucoup de dépôt de sédiments : peut-être voir avec BROCHOT ou SHARP

Prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 19 mai 2022 à 19 h 00